

# Saint André de Lidon

Bulletin municipal N°28



# Infos pratiques

## MAIRIE

05 46 90 08 15 Fax 05 46 94 29 38  
 Courriel : st.andre.de.lidon@mairie17.com  
 Ouverture du secrétariat du lundi au  
 vendredi de 13h30 à 18h

## GENDARMERIE

GEMOZAC  
 38 avenue de la Victoire  
 Jours d'ouverture lundi mercredi  
 et vendredi en matinée

COZES  
 24 rte de Royan  
 Jours d'ouverture mardi jeudi et  
 samedi en matinée

## Permanences des élus

Alain PUYON : mardi, mercredi, jeudi  
 Dominique DEWOST : lundi Eric BUJARD : vendredi

## Où se loger à Saint-André?

### Gîtes ruraux :

JJ BUJARD 05 46 90 05 11  
 MC FELIS 05 46 90 29 91  
 D FILHO 05 46 94 12 51  
 J GRAND 05 46 90 08 37  
 D RELIAUD 09 78 04 96 89

Pour plus d'infos :  
**OFFICE DE TOURISME COZES**  
 05 46 90 80 82

### Campings

Chez Ménard  
 05 46 90 09 40  
 Vacances Saint Jacques  
 05 46 90 11 05

### Locations saisonnières

<https://www.airbnb.fr/>  
 • Le Clos Saint-André

## LA POSTE

**Levée du courrier : 11h**  
 Accueil : Florence 05 46 90 04 40  
 GEMOZAC : 05 46 94 21 79

Ouverture  
 des services du guichet  
 tous les jours  
 de 9h à 12h20  
 sauf mercredi et dimanche

## LES COMMERCES

**Alimentation Tabac Presse VIVAL**  
 3, rue de la Seudre  
 M. Cedric ADAM  
**05 46 90 06 93**

**Boulangerie Pâtisserie « Aux  
 Gourmandises de Margaux »**  
 2, rue de la Seudre  
 M et Mme CHOLLET  
**05 46 90 09 30**

**Point de vente boucherie  
 + camion ambulant**  
 Place du 18 juin  
 M. Stéphane GRANCHERE  
**05 46 96 98 48**

**Burgers - Snacking**  
 David BRIENNE et son foodtruck  
**Jeudi à partir de 18h30**  
 Place du 18 juin  
**06 99 86 50 49**

**Huîtres et Moules**  
 Nicolas CHARDAVOINE  
**Le dimanche matin**  
 Place du 18 juin  
**05 46 36 05 20 ou 06 64 11 17 74**

**Bar Brasserie Pizzeria  
 Le Saint André**  
 4, rue de la Seudre  
 M et Mme FREDY  
**09 87 14 45 21**

**Rôtisserie Poulets Label Rouge  
 Le dimanche matin**  
 Place du 18 juin  
 David BRIENNE **06 99 86 50 49**

**Garage Mécanique automobiles  
 et machines agricoles**  
 Motoculture de Plaisance  
 17 rue de l'ancienne gare  
 P GOULEVANT **05 46 90 08 09**

**Coiffure COULEURS TENDANCES**  
 Place du 18 juin  
 DELPHINE **05 46 92 27 48**

**Coiffure Esthétique**  
 Mouna SOULLARD Le Chaillaud  
**07 81 18 74 77**

**Karine**  
 Coiffure à domicile  
**06 02 34 43 90**

## LES ASSISTANTES MATERNELLES AGREES



Nadia BEAUBEAU 30 route du moulin de la Foy	06 47 98 46 94
Karine CRESPIAN 10 route de Thaims Le Chaillaud	05 46 97 60 44
Emmanuelle DOYEN 28 route du moulin de la Foy	05 46 94 13 84
Emilie LAPELLETERIE 17 imp. du petit bois	05 46 92 13 89
Stéphanie POUZAUD 3 bis rue de Chez Boissards	05 46 74 79 90 07 70 71 65 37
Sophie RAMBAUD 5, rue du moulin rouge	09 82 51 11 65
Amandine SAEZ 3 Lotissement La Cour du Bois	05 46 92 02 17 06 59 00 12 78

## ETAT CIVIL d'avril à septembre 2017

### Naissances

BABINOT HELFRID Deysile	14 mai
GENET Maxime Jérémy	17 avril
MAILLE Joy Anna Vanessa	3 juin
MAUCOURT Lénaïc Roger Robert	15 avril
TIERBA Lilie Augustine	15 septembre

### Mariages

SALLIER Kevin et CUISINIER Aurélie	17 juin
GRANCHERE Stéphane et BEUGNET Magalie	29 juillet
OZELLET Romain et LEVREAU Sabrina	19 août
COUPRIE Aurélien et VERDIER Sabrina	2 septembre
DROUILLARD Julien et GELISSE Ludivine	2 septembre
THOMAZEAU Patrice et BAYOUX Christelle	23 septembre

### Décès

MOUNIER Pierrette épouseLARTEAU	02 mai
PETIT Nicole veuve MOREAU	22 juin
MOREAU Paulette veuve MAURIN	29 juillet

## DECHETTERIE

Du 1 octobre au 31 mars

**Ouverture** le samedi de 9h à  
 12h30 et de 14h30 à 17h30  
 Les autres jours de 9h30 à 12h00  
 et de 14h30 à 17h30

**Fermeture** le dimanche, les jours  
 fériés, le mercredi à Montpellier,  
 le mardi à Gémozac  
 Ramassage des ordures  
 ménagères chaque lundi matin  
**Apport volontaire** du verre et du  
 papier dans 3 sites :  
 Stade - Moulin du Pas -  
 Camping Ménard

## EN CAS D'URGENCE

Pompiers 18  
 Gendarmerie 17  
 SAMU 15  
 Hôpital de Saintes 05 46 92 76 76  
 Hôpital de Royan 05 46 39 52 52  
 Anti-poison 05 56 96 40 80

Enfance maltraitée 119  
 Accueil sans-abri 115  
 EDF 08 10 33 32 17  
 Service des Eaux  
 RESE 05 46 96 91 06  
 SPA de SAINTES 05 46 93 47 65

# Bulletin municipal de Saint-André

## Sommaire

### La vie municipale

Etat civil	p.2
Le mot du Maire	p.3
Comptes-rendus séances	
Conseil Municipal	p.4 à 7
Tarifs location salles	p.7
Ateliers périscolaires	p.8
CCAS	p.8
Collecte des déchets	p.9
Téléthon	p.20

### La vie locale

Recensement	p.10
Naissances particulières	p.10
Retour en images	p.11 à 13
Nos commerces de bouche	
	p.14-15
Agenda manifestations	p.19
Sorties - divertissements	
	p.18-19

### La vie associative

Drôles2Mômes	p.10
L'U S L	p.16-17

### Infos pratiques

p.2

### Jeux

p.13

### Responsable de la Publication :

Alain Puyon

### Comité de Rédaction :

Alain Puyon

Nicole Maurin

Agnès Henniquau

Dominique Dewost

Virginie Ragonnaud

Roland Chevallier

Willy Bony

Réalisation et impression

Mairie de St André de Lidon

Courriel :

[st.andre.de.lidon@mairie17.com](mailto:st.andre.de.lidon@mairie17.com)

### N° de dépôt légal

Ce numéro a été imprimé à 540 exemplaires Il est distribué gratuitement à tous les foyers de ST ANDRE DE LIDON.  
Des exemplaires supplémentaires sont disponibles en Mairie

## Le mot du Maire

**Depuis l'été** nous enregistrons avec grande satisfaction la venue de nouveaux commerçants au cœur du bourg. Aussi, pour les accompagner et les soutenir nous vous proposons de les découvrir dans ce nouveau bulletin « Automne/Hiver ». Merci de leur réserver votre meilleur accueil.

**Pour la rentrée scolaire de Septembre 2017**, la commune de Saint André, en regroupement pédagogique avec Montpellier de Médillan, a choisi, en liaison avec les enseignants et les délégués de parents d'élèves, le maintien de la semaine scolaire de quatre jours et demi. Cette décision sera réexaminée en Juin 2018 pour la rentrée suivante en fonction des propositions gouvernementales, en particulier pour les activités périscolaires, qui génèrent des charges très lourdes pour nos budgets communaux.

**Les ressources communales** ont été profondément affectées par la baisse des dotations. Aujourd'hui, si l'annonce de la suppression de la taxe d'habitation est une bonne nouvelle pour 80% des contribuables, en revanche rien n'est précis concernant la compensation aux collectivités par l'Etat.

Pour Saint André la taxe d'habitation représente 40% des recettes des impôts et taxes communales.

Bien que nous soyons vigilants sur l'emploi de nos ressources, nos investissements devront en tenir compte.

**Comme annoncé dans le bulletin précédent** l'opération de révision de notre PLU (plan local d'urbanisme) va être engagée avant la fin de l'année 2017 pour une mise en cohérence avec le SCOT (schéma de cohérence territorial) de la Saintonge romane en vigueur depuis le mois d'août 2017.

**Nous observons sur notre commune** une montée inquiétante d'incivilités ; tags des abribus, des panneaux de villages, cambriolages chez les particuliers et des locaux du stade, dépôts de déchets aux points d'apports verres et papiers, le long des routes, dans les bois alors que les déchetteries de Montpellier de Médillan et Gémozac sont à la disposition de tous.

**Enfin je remercie** tous les bénévoles qui ont participé à l'animation de notre commune cette année encore et leur implication dans nos associations et diverses manifestations.

**Je vous rappelle** que vous êtes invités le samedi 13 Janvier 2018 à 17h à la salle des fêtes pour la traditionnelle cérémonie des vœux en compagnie des nouveaux habitants de cette année.

**Restant à votre écoute, à toutes et tous je souhaite une bonne fin d'année.**

Alain PUYON

## Les séances du Conseil Municipal

SEANCE DU 2 MAI 2017 (14 conseillers présents)

### 1 – DÉLIBÉRATIONS APPROUVÉES

#### 1-1 Travaux au sein du groupe scolaire

- La commission urbanisme propose la réalisation de gros travaux dans les classes datant des années 1970 et la mise en conformité de l'accessibilité des sanitaires.
- Les travaux consistent à remplacer les huisseries vétustes en façade dans les 3 classes et les châssis fixes en hauteur pour améliorer les conditions d'isolation ainsi que le remplacement de la porte extérieure des sanitaires pour le respect des normes d'accessibilité.
- Accord sur le devis retenu de l'entreprise Bougnoteau pour un montant global de 25 964 €HT.
- Autorisation pour le dépôt d'une demande de subvention auprès du Conseil départemental au titre du fonds d'aide pour les grosses réparations de locaux scolaires.  
L'aide attendue peut atteindre 30 % du montant HT des travaux.

#### 1-2 Eclairage public « Chez Clémenceau »

- Accord sur le devis SDEER pour préparer le réseau d'éclairage public en vue de la pose d'un candélabre d'un montant de 166,15 € dont 50 % est pris en charge par le SDEER.

#### 1-3 Subventions

- Allocation d'une subvention de 100 € à l'APOGE pour l'organisation de l'épreuve cycliste « Les Boucles Nationales du Printemps ».
- Renouvellement en 2017 de l'adhésion à la Fondation du Patrimoine pour un montant de 120 €.
- Soutien de l'association « Handi fitness » pour sa participation au raid des alizés à travers une aide exceptionnelle de 200 €.

#### 1-4 Lotissement « La Martière »

- Approbation du prix de vente de chacun des 5 lots
  - Lot 1 441 m<sup>2</sup> 16 320 €
  - Lot 2 463 m<sup>2</sup> 17 600 €
  - Lot 3 565 m<sup>2</sup> 21 470 €
  - Lot 4 676 m<sup>2</sup> 25 010 €
  - Lot 5 428 m<sup>2</sup> 15 045 €
- Désignation du notaire M<sup>o</sup> Dalais de Cozes pour l'établissement des actes de vente.

### 2 – AUTRES SUJETS ÉVOQUÉS

#### 2-1 – Environnement

- Présentation par la commission réunie le 20 février 2017 du bilan 2016 et des propositions 2017

##### ◇ Bilan 2016

- La Commune a disposé d'une enveloppe de 75 371 € de deux origines
- CDC = 61 352 € pour les travaux principalement de revêtement des rues du Moulin Rouge, du Chemin des Asperges, de l'Impasse des Ecoles
- Commune : 14 019 € pour la réalisation de muret, du concassage (500 m<sup>3</sup> de pierres), du fleurissement de la Commune et la pose de signalétique

##### ◇ Propositions 2017

- L'allocation porte sur 56 065 €  
41 955 € par la CDC + 14 110 € par la Commune
- Les travaux projetés portent sur des chemins revêtus : chemin des Planches, la Croix et Chez Mothay.
- Entretien avec le PATA des autres chemins



*Concassage des pierres*

## Les séances du Conseil Municipal

### SEANCE DU 20 JUIN 2017 (8 conseillers présents)

#### 1 – DÉLIBÉRATIONS APPROUVÉES

##### 1 - 1 - Transport scolaire 2017/2018

Reconduction de la convention pour un an entre le Département et la Commune relative à la délégation de la compétence d'organisateur de transport scolaire qui arrive à échéance en juillet 2017.

##### 1 - 2 - Eclairage public du lotissement communal « La Martière »

Accord sur le devis SDEER pour préparer le réseau d'éclairage public en vue de la pose de 2 candélabres et 4 spots encastrés pour un montant de 947,61 € dont 50 % pris en charge par le SDEER.

##### 1 - 3 - Tableau des effectifs

Ouverture d'un poste d'adjoint administratif principal 1<sup>ère</sup> classe pour un agent intercommunal.

#### 2 – AUTRES SUJETS ÉVOQUÉS

##### 2 - 1 - Travaux du 21 rue des Ecoles

Achèvement courant juillet (façades + clôture d'un jardinet)

##### 2 - 2 - Voies et réseaux du lotissement « La Martière »

Dépôt par le géomètre du document de consultation des entreprises et lancement de l'appel d'offres.

##### 2 - 3 - Location des salles

Instauration d'une caution de 60 € pour les frais de ménage qui sera encaissée si la salle est rendue sale.

##### 2 - 4 - Effacement des réseaux de la Cour du Bois

La programmation de ces travaux se déroulera en deux phases entre 2019 et 2020.

##### 2 - 5 - Composition de la commission PLU

Le Conseil envisage la révision de notre Plan Local d'Urbanisme qui date de juillet 2005.

La commission communale est composée de : A. Puyon, E. Bujard, E. Bon, W. Bony et A. Henniqaou

### SEANCE DU 18 JUILLET 2017 (10 conseillers présents)

#### 1 – DÉLIBÉRATIONS APPROUVÉES

##### 1 - 1 – Local boucherie

- Accord pour la reprise du local boucherie par Mme et M. Stéphane Granchère à partir de début septembre 2017. Leur projet, en plus des tournées camion sur 6 communes, portera sur l'ouverture d'un point de vente, Place du 18 juin, à partir du 14 septembre, du lundi au samedi de 7h à 12h30 et de 16h à 19h30 et le dimanche matin. Fermeture le mardi.

##### 1 - 2 – Gérance du bar restaurant « Le Saint André »

Le recrutement a associé la commission communale et la chambre de commerces et d'industrie de Saintes.

Deux candidats ont été sélectionnés parmi 7 candidatures.

Le Conseil a retenu Mme et M. Fédy.

##### 1 – 3 – Subventions 2017

- Attributions aux associations suivantes
  - ACCA 980 € dont 380 € pour la fête de l'été
  - Art culture et loisirs 240 €
  - Union sportive lidonnaise 2 900 € dont 400 € pour le 13 juillet
  - Allocation de 75 € par association pour ESAT Gémozac, MFR Cravans, Prévention routière

### 1 – 4 – Règlement cantine

Mise en place du prélèvement automatique mensuel pour le recouvrement des créances de cantine et garderie.

### 1 – 5 – Défense incendie au Chaillaud

Pour assurer la protection incendie du lotissement « Le Parc » au Chaillaud, l'aménageur M. Klosek, a sollicité la Commune pour poser une réserve souple à proximité des futures maisons d'habitation en bordure du chemin rural qu'il s'engage à rétrocéder à la Commune après validation du SDIS.

Le Conseil se prononce favorablement.

## 2 – AUTRES SUJETS ÉVOQUÉS

Décision du Conseil d'école Montpellier/Saint André pour l'année scolaire 2017/2018 de maintenir la semaine d'école à 4,5 jours conformément au PEDT valide jusqu'en juin 2018.

Groupe scolaire :

Changement des huisseries de 3 classes par l'entreprise Bougnoteau.

Voirie :

Le Département de la Charente-Maritime a refait la chaussée des RD 129 et 139 du bourg à la RD 732.  
Programmation des travaux eaux pluviales à Jorignac du 9 octobre au 3 novembre 2017.

Animation :

Le dimanche 29 octobre, un spectacle de musiques traditionnelles sera proposé pour animer le goûter des aînés par la troupe Feu nouveia.

Le 14 décembre, une compagnie de Chermignac avec un spectacle de clowns animera la fête de Noël de l'école.

## SEANCE DU 6 SEPTEMBRE (11 conseillers présents)

### 1 – DÉLIBÉRATIONS APPROUVÉES

#### – Eclairage public

Accord sur les devis SDEER :

Pour un complément d'éclairage avec la pose d'un candélabre « Chez Guérineau »

Montant des travaux 2 341,03 € dont 50 % à la charge du SDEER

Pour la préparation du réseau d'éclairage public suite à une extension BT à « La Bertaudrie »

Montant des travaux 713,08 € dont 50 % à la charge du SDEER

### 2 – AUTRES SUJETS ÉVOQUÉS

#### 2– 1 - Groupe scolaire

- Rentrée scolaire de septembre

Elémentaire/St-André = 94 enfants

(17 CP + 21 CE1 + 26 CE2+ 15 CM1 + 15 CM2)

Moyenne par classe 23-24

Maternelle/Montpellier = 60 enfants

(23 GS + 17 MS + 20 PS)

Moyenne par classe 30

- Transport scolaire

Les transports Brossard assurent 3 circuits de 60 kms/jour pour un montant approximatif 11 375 €/an (17 enfants transportés).

La Région qui a repris la compétence du Conseil départemental subventionnera le transport scolaire pour un montant de 6 000 € environ.

- Travaux réalisés

Changement des huisseries et stores de 3 classes.

Remplacement de la porte des sanitaires.



*Nouvelles huisseries de 3 anciennes classes*

- Ateliers périscolaires  
Continuité des ateliers jusqu'en juin 2018.

## 2 – 2 - Réhabilitation des bâtiments du 21 rue des Ecoles

- Bilan financier de l'ancienne habitation  
Les travaux sont achevés et le local est loué depuis août.  
Le montant des travaux s'élève à 54 900 € TTC et bénéficiera d'une subvention par le Département de 13 755 €
- Opération VRD sur le lotissement « La Martière »  
A l'issue d'un appel d'offres, l'entreprise chargée des travaux de viabilisation est SCOTPA de Gond-Pontouvre dont une annexe est basée à Saintes.  
Montant des travaux 47 795 € HT.  
Démarrage des travaux mi-octobre – durée 1 mois
- Projet de réhabilitation des bâtiments annexes  
Il prévoit 2 logements (T4 de 117 m<sup>2</sup> et T3 de 87 m<sup>2</sup>) validés par le CAUE (Conseil Aménagement Urbanisme et Environnement) ainsi que l'architecte des bâtiments de France.  
Un appel à concurrence sera lancé début novembre pour le choix des entreprises en gros œuvre, charpente, couverture, menuiseries extérieures.



*Nouveau logement 21 rue des écoles*

## 2 – 3 – Aménagement du bourg 3ème tranche RD

Présentation de l'esquisse des futurs travaux sur les routes départementales « Rue du Stade, route du Chaillaud et rue de l'Ancienne Gare ».

Quelques modifications devront être apportées avant que la DID (Direction des Infrastructures départementales) n'établisse le devis des travaux ainsi que la répartition à charge du Département et de la Commune.

## 2 – 4 - Divers

- La Merletterie : prévoir un abribus et s'assurer de la sécurité auprès du Département
- Internet : dégradation de la couverture – réflexion sur la méthode d'agissement auprès des autorités.

# Tarifs de location des salles\*

\*DU 1 NOVEMBRE au 31 MARS (gratuite pour les associations communales)

Forfait Week-End	SALLE DES FETES	SALLE DES ASSOCIATIONS	Ménage non fait	Pour tout autre Demande Consulter la Mairie 05 46 90 08 15
Habitants de Saint-André	<b>130€</b>	<b>100€</b>		
Hors commune	210€	160€		
Cautions	500€	150€	60€	



Salle des associations



*Une cuisine  
fonctionnelle*



*Un espace  
scénique  
équipé*



Salle des Fêtes

## ATELIERS PERISCOLAIRES

Suite aux élections présidentielles, le nouveau gouvernement a publié un décret le 28 juin 2017 stipulant que le ministère de l'éducation nationale laissait le soin aux communes d'organiser le temps scolaire à la rentrée de septembre 2017. Il convenait de choisir entre 2 propositions : soit revenir à une semaine de 4 jours d'école avec une coupure le mercredi et la suppression des ateliers périscolaires, soit le maintien des quatre jours et demi d'école (dont le mercredi matin) et la poursuite des ateliers périscolaires sachant que l'état continuerait à apporter son soutien financier aux communes qui maintiendraient ces activités pour l'année scolaire 2017/2018. Le choix devant être le résultat d'une concertation entre les municipalités, leurs équipes pédagogiques, les parents d'élèves et l'autorité académique. Il a également été précisé que dans le cas d'un regroupement pédagogique entre deux écoles comme à Saint André de Lidon et Montpellier de Médillan, les deux communes devaient faire un choix identique pour leur organisation.

Après des enquêtes diligentées par les associations des parents d'élèves sur les deux villages, un conseil d'école extraordinaire s'est réuni le 3 juillet afin de statuer sur la question. 17 personnes étaient présentes à cette réunion à Saint André de Lidon : 5 enseignants, 6 représentants des parents d'élèves, 1 Délégué Départemental de l'Education Nationale et 5 élus du SIVU Montpellier de Médillan /St André de Lidon. A l'issue de nombreux échanges la question, un vote a eu lieu, et il a été décidé que la semaine de 4 jours et demi serait maintenue pour l'année scolaire 2017/2018 dans nos deux écoles (11 voix pour et 6 voix contre).

L'organisation de la semaine d'école dans notre école primaire reste donc identique à l'année dernière avec la possibilité pour les enfants de participer chaque semaine à deux ateliers d'une heure trente:

les lundis de 15h20 à 16h50 avec un premier atelier pour les grands

les mardis de 15h20 à 16h50 avec un premier atelier pour les petits

et un deuxième atelier pour tous les enfants de l'école les vendredis de 15h20 et 16h50

**87% des enfants ont fait le choix de participer cette année aux activités proposées : Foot - jeux d'équipes et jeux de ballons - activités manuelles - atelier jardin - gymnastique rythmique - tennis de table - basket - couture - parcours d'orientation - atelier de cuisine - danse - jeux de société - atelier d'expériences scientifiques - athlétisme - tir à l'arc - tennis.**



*Participation des enfants des ateliers périscolaires à l'opération « Nettoyons la nature » le vendredi 22 septembre*



### **Le CCAS, cette année a organisé la Bourse à l'Enfance fin août.**

En 2018 nous vous donnerons rendez-vous début octobre en ajoutant un vide-dressing à la bourse à l'enfance !

Comme chaque année nous décorons la commune de rubans roses pour notre participation à « Octobre Rose », la campagne de sensibilisation au dépistage du cancer du sein.

Nous chapeautons pour la 2<sup>e</sup> année l'organisation du Téléthon (samedi 9 et dimanche 10 décembre)

dont le responsable et organisateur cette année est Francis Yepes, membre du CCAS.

Le prochain repas des aînés aura lieu le **dimanche 4 février 2018.**

Que ceux qui ne bénéficient pas encore de complémentaire santé ou qui souhaitent profiter de tarifs attractifs,



renseignez-vous auprès de

au 05 64 10 00 48.

Votre commune est adhérente depuis 3 ans et le CCAS sert de relais.

Le CCAS c'est aussi une **permanence** en toute confidentialité le **lundi après-midi de 14h à 17h**. Pensez à prendre rendez-vous !

GÉMOZAC ET SAINTONGE VITICOLE

# COLLECTE DES DÉCHETS

# LE TRI SE SIMPLIFIE : TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT !

**NOUVEAU**

A déposer en vrac  
dans le sac jaune,  
ils seront triés puis recyclés

**ET TOUJOURS**



**TOUS LES SACS ET SACHETS :**

sacs de caisse, de congélation, de produits surgelés, de fromage râpé, de pain de mie, sachets de bonbons...

**TOUS LES FILMS :**

films alimentaires, films de protection des journaux, films de protection des packs d'eau ou de lait...



**BARQUETTES EN PLASTIQUE**



**POTS EN PLASTIQUE**



**PETITS EMBALLAGES EN CARTON**



**BRIQUES ALIMENTAIRES**



**EMBALLAGES EN MÉTAL (ACIER ET ALUMINIUM)**



**BOUTEILLES ET FLACONS EN PLASTIQUE**

jusqu'à 5 litres (au-delà à déposer en déchetterie)

**GÉMOZAC**

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
<b>AUTOMNE-HIVER</b> 1/10 AU 31/03	9h30-12h 14h-17h30		9h30-12h 14h-17h30	9h30-12h 14h-17h30	9h30-12h 14h-17h30	9h-12h30 14h-17h30
<b>PRINTEMPS-ÉTÉ</b> 1/04 AU 30/09	9h30-12h 14h-18h		9h30-12h 14h-18h	9h30-12h 14h-18h	9h30-12h 14h-18h	9h-12h30 14h-18h30

**MONTPELLIER DE MÉDILLAN**

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
<b>AUTOMNE-HIVER</b> 1/10 AU 31/03	9h30-12h 14h-17h30	9h30-12h 14h-17h30		9h30-12h 14h-17h30	9h30-12h 14h-17h30	9h-12h30 14h-17h30
<b>PRINTEMPS-ÉTÉ</b> 1/04 AU 30/09	9h30-12h 14h-18h	9h30-12h 14h-18h		9h30-12h 14h-18h	9h30-12h 14h-18h	9h-12h30 14h-18h30

Fermées les dimanches et les jours fériés

Horaires de toutes les déchetteries sur [cyclad.org](http://cyclad.org)

**43 kgs de déchets**

en tous genres ont été ramassés pendant l'opération

« Nettoyons la nature »

Vend.22 : 19,2kgs Sam 23 : 23,8kgs

SVP Utilisez les déchetteries à votre service!!

**BIODECHETS**

CYCLAD équipe gratuitement les foyers non équipés d'un composteur pour les biodéchets.

Distribution à la déchetterie de Gémozac les 27/10, 24/11 et 15/12 de 10 à 12h et de 14 à 16h (justificatif de domicile exigé)

**DEUX NOUVELLES FILIÈRES**

dans les déchetteries de Gémozac et de Montpellier de Médillan



PLASTIQUES SOUPLES



COQUILLES

**cyclad**  
Tous les déchets ont de l'avenir

TERRITOIRE ZÉRO DÉCHET  
**zer**  
GASPILLAGE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE GÉMOZAC  
et de la Sarongue viticole

**ecofolio**  
Tous les papiers ont droit à plusieurs vies.



**ECO EMBALLAGES**

Marquette  
Intercomm

UN DOUTE, UNE QUESTION ?

**05 46 07 16 66**  
[cyclad.org](http://cyclad.org) / [contact@cyclad.org](mailto:contact@cyclad.org)  
suivez nous sur facebook

## Quelques naissances particulières



Jadis, les femmes accouchaient à leur domicile, avec l'aide des autres femmes de la famille, et de la sage-femme s'il y en avait une.

Parfois, les circonstances ou le mode de vie, ont entraîné des naissances dans des lieux insolites, tels les quatre cas rapportés ci-dessous, trouvés dans les registres d'état civil de la commune.

Le 26 prairial de l'an 2 (14 juin 1794) est née, dans les vignes de LUCHET, Marie CHAUVIN, fille de Marie Anne TOURNEUR, fille majeure de 32 ans (Les LUCHET sont des nobles qui habitent au château de la Motte). L'enfant est décédé le 29 juin 1794 à l'âge de 15 jours.

Le 11 novembre 1870 est né André, fils de Adeline LIMOUSIN, 18 ans, chanteuse ambulante, et de père inconnu, dans une maison roulante, sur la place, avec l'aide et sur déclaration de M<sup>me</sup> LAMARTINIERE, sage-femme.

Le 9 décembre 1892 est né Maurice LLAVADOR, sur la voie publique, au bourg, fils de Fabian LLAVADOR 40 ans et Maria LLOVERA, 34 ans, mariés, marchands ambulants, sans domicile fixe. Mention marginale : "*Au cas où l'intéressé demanderait une pièce d'état civil, prévenir la gendarmerie*".

Le 1<sup>er</sup> septembre 1893 est né, sur la place publique, Pierre CHEVALLIER, fils de REINHARD Léonie Caroline, 18 ans, chanteuse, et de Pierre CHEVALLIER, chanteur de 21 ans, non mariés et sans domicile fixe. Sur la déclaration d'Elise GENET, sage-femme. Une note marginale de 1912 indique que "*la police mobile d'Angers signale la dangerosité de Pierre et qu'il voyage sous le nom de REINARD Louis.*"

Gérard TALAZAC



**Le recensement de la population se déroulera dans notre commune du 18 janvier au 17 février 2018**  
**Se faire recenser est un geste civique, utile à tous**

Le recensement de la population permet de connaître le nombre de personnes vivant dans chaque commune. De ces chiffres découlent la participation de l'Etat au budget des communes, le nombre de conseillers municipaux ou le nombre de pharmacies. Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer des moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance de la population. Le recensement permet ainsi d'ajuster l'action publique aux besoins des populations.

Un agent recenseur recruté par votre mairie se présente chez vous; il vous remet vos identifiants pour vous faire recenser en ligne ou, si vous ne le pouvez pas, les questionnaires papier à remplir qu'il viendra récupérer à un moment convenu avec vous.

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CB+NIL). Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

**LE RECENSEMENT SUR INTERNET : c'est encore plus simple!**

Plus de 4,8 millions de personnes ont répondu en ligne en 2017, soit une économie de 30 tonnes de papier. On a tous à y gagner! Pour en savoir plus, vous pouvez vous adresser à votre agent recenseur, à votre mairie ou vous rendre sur le site :

[www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)



L'association Drôles2Mômes est heureuse de vous retrouver !



Après avoir passé une super année ensemble, sur le marché de Noël, le loto, la soirée karaoké gratuite, le cinéma gratuit, à la fête des enfants sur le thème des jeux olympiques, au bal des ados gratuit ... nous sommes repartis pour une nouvelle année avec vous !



L'association D2M vous propose des manifestations pour les enfants de 0 à 18 ans sur les communes de **MONTPELLIER DE MEDILLAN** et **SAINT ANDRE DE LIDON** et participe au financement des sorties scolaires de l'école maternelle de Montpellier de Médillan et l'école primaire de Saint André de Lidon.

N'hésitez pas à adhérer à Drôles2Mômes (Association ouverte à tous, parents, grands-parents, cousins, oncles ...).



**Mélanie PICOULET**  
 Présidente de Drôles2Mômes

**BULLETIN D'ADHESION 10€/FAMILLE**

Nom : .....  
 Prénom : .....  
 Nom et prénom des enfants : .....  
 Adresse : .....  
 Tél : ..... Portable : .....



Email : .....  
 Adhésion à déposer dans les boîtes aux lettres de l'association à Montpellier (à côté de l'école) ou à St André (à côté de la Mairie)  
**DRÔLES2MÔMES 8 rue de la Seudre 17260 SAINT ANDRE DE LIDON**  
 Règlement par chèque libellé à l'ordre de **DRÔLES2MÔMES**

## Retour en images ...



- 1 - Ouverture de la pêche le **11 mars**  
 2 - Théâtre par la compagnie Del'Arces le **18 mars**  
 3 - Randonnée de l'ailette le **1 mai** organisée par l'ASC Lidonnaise  
 4 - Cérémonie de commémoration de l'armistice du **8 mai**  
 5 - Boucles de printemps les **11 mai** organisée par l'APOGE  
 6 - 2ème rallye de tracteurs anciens le **21 mai** organisé par la société de battages meursacaise  
 7 - Escapade en Dordogne du **26 au 28 mai** organisée par l'ASC Lidonnaise



## Retour en images ...



8 - **Brocante** au cœur du village organisée par l'association Tennis Canoë Kayak lidonnais **le 4 juin**

9 - **Fête de la Saint Jean** et repas champêtre organisés par l'ACCA **le 17 juin**

10 - **Fête de l'école** **le 1 juillet**

11 - **Goûter des ateliers périscolaires** **le 7 juillet**

12 - **Assemblée générale** de l'association du « Musée d'Hier et d'Avant-Hier » **le 21 juillet**

13 - **Les Visites du soir** : visites du Vieux Logis et de l'Eglise, organisées par le Pays de Saintonge Romane

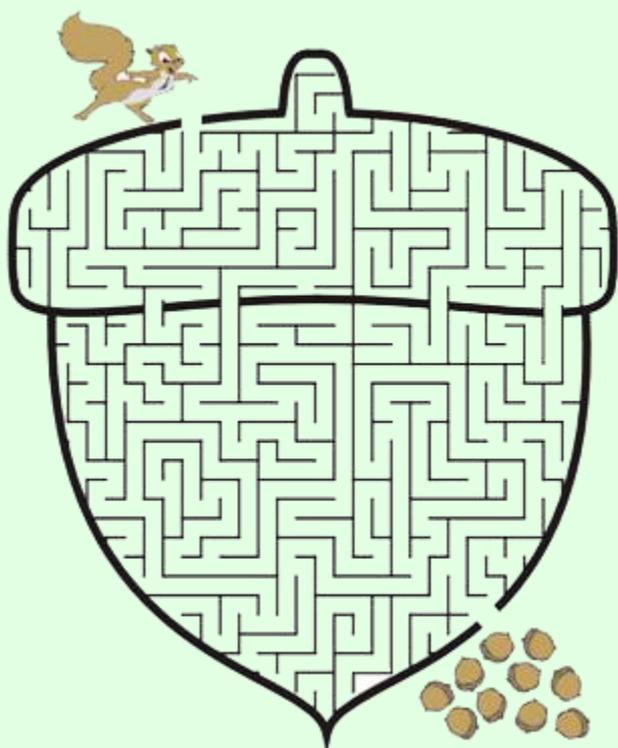
14 - **Concert Swing'N'Zazou** dans les jardins de la mairie à l'issue de la « visite du soir » **le 8 août**



# Retour en images ...



15 - Bourse à l'enfance  
dimanche 27 août  
16 - « Los Mingos »  
lors des « Grands Livres »  
le dimanche 10 septembre  
17 - Exposition  
« Les fêtes à St André »  
les 16 & 17 septembre lors  
des Journées du Patrimoine  
18 - Opération  
« Nettoyons la nature »  
les 22 & 23 septembre



Les solutions des jeux seront mises en ligne sur le site de la commune  
[www.saint-andre-de-lidon](http://www.saint-andre-de-lidon)  
à partir du lundi 16 octobre

## MAINTENANT A VOUS DE JOUER !

2						4	
						5	
	1		6	4		3	8
1			7	4		8	9
		9		8		1	
3	7			9	5		4
8	9		4	7		1	
		2					
	3						7

# LES METIERS DE BOUCHE DE NOTRE VILLAGE



Magalie & Stéphane GRANCHERE  
LE COMPTOIR DU BOUCHER

**Point de Vente**  
**BOUCHERIE CHARCUTERIE TRAITEUR**

Place du 18 juin  
Boudin chaud tous les jeudis  
Tournée du camion magasin  
dans un rayon de 20km  
**Tél 05 46 96 98 48**  
lecomptoirduboucher@outlook.fr  
Lundi mercredi jeudi vendredi samedi  
7h30 - 13h / 16h - 19h  
Dimanche 8h - 13h  
Fermé le mardi

## Tous les jeudis dès 18h,

David BRIENNE et son **foodtruck\***  
Place du 18 juin (devant la salle des fêtes)

### « BURGERS »

(simple, double, de la mer .  
..ou celui de la semaine)

FORMULE avec frites fraîches et boisson  
pour 10€ seulement.

David fait faire ses steaks au fur et à mesure des  
commandes chez votre nouveau boucher,  
ce qui vous garantit une grande fraîcheur.

Pour passer commande :

**Wonderfood 06 99 86 50 49**

\*camion restaurant



## Tous les dimanches matins devant la salle des fêtes



Nicolas CHARDAVOINE  
**Producteur d'Huîtres à ARVERT**  
**Moules** en saison  
Pour toute commande  
**Tél 05 46 36 05 20 ou 06 64 11 17 74**



David BRIENNE et son **stand de ROTISSERIE**  
Poulets Label Rouge  
**Tél 06 99 86 50 49**

## LES METIERS DE BOUCHE DE NOTRE VILLAGE

Cindia & Maximilien CHOLLET  
AUX GOURMANDISES DE MARGAUX

### BOULANGERIE PATISSERIE

Viennoiseries Pièces montées  
Tournées du mardi au dimanche

Tél 05 46 90 09 30

Mardi, jeudi, vendredi 7h-13h / 16h-19h

Mercredi, samedi 7h-13h / 16h-18h30

Dimanche 7h30-12h45

Fermé le lundi



Coralie et Guillaume FEDY - LE SAINT-ANDRÉ

**Bar** (spécialiste Bières belges)

**Brasserie** le midi du lundi au vendredi

**Pizzeria** tous les soirs

et le week-end midi et soir

Billard - Baby-foot

Prochainement PMU et Française de Jeux

Tournois de Belote et Billard

Soirées à Thème

Pizzas, plats et cafés à emporter

Organisations de fêtes, soirées

Renseignements ou commandes 09 87 14 45 21

Lundi au mercredi 7h30-14h30 / 16h30-22h30

Vendredi 7h30-14h30 / 16h30-19h30

Samedi 8h30-14h30 / 17h30-23h30

Dim 8h30-14h30 / 17h30-22h30 Fermé le jeudi



Frédérique LEGRIS & Cédric ADAM

### Epicier VIVAL PRESSE TABAC

Boissons fraîches

Dépôt de pain

(pendant la fermeture de la boulangerie)

Livraisons à domicile possibles

Carte Bancaire dès 1€

Tél 05 46 90 06 93

Nouveaux Horaires :

Du lundi au vendredi

7h-12h30 / 15h30-19h30

Samedi 8h-12h30 / 15h30-19h30

Dimanche 8h-12h30

Fermé dimanche après-midi



## Déjà une dixième saison...

Alors que s'ouvre la saison 2017-2018, le club fêtera ses dix ans en juin 2018. Preuve que lorsque la volonté est là, même en milieu rural, le succès peut être au rendez-vous.

### Bilan de la saison 2016-2017

La saison 2016-2017 s'est terminée sur le succès mérité de l'équipe première qui accède en troisième division district en conservant de bout en bout la tête de sa poule.

Cette performance remarquée par le Crédit Agricole de la Charente Maritime (sponsor départemental) permettra au club de recevoir à Lagord le 30/11/2017 une distinction et une dotation en matériel.

L'équipe réserve n'a pas démerité mais termine difficilement un championnat au sein duquel bon nombre d'équipes premières d'autres clubs étaient engagées. La concurrence fut rude mais le sérieux de ce groupe a permis une cohésion sans faille jusqu'à la dernière journée.

L'équipe vétérans termine dans le haut du classement après une seconde phase de championnat plus conforme au niveau du groupe. La vingtaine de vieilles gloires a su rester présente et mobilisée.....comme ils le sont toujours sur la troisième mi-temps.

L'école de football a conservé sa cinquantaine d'enfants jusqu'en juin. Les U11 et les U13 ont dominé leur championnat. Les U7 et les U9 ont été présents sur tous les plateaux proposés. La saison s'est terminée par la journée des débutants à Montendre fin mai. Les U11 et les U13 ont participé à plusieurs tournois de fin de saison.

Le tournoi « séniors » de juin a connu un vif succès, et ce sont deux équipes composées majoritairement de lidonnais qui l'ont emporté en poule principale et en poule consolante.



La saison a été clôturée par la traditionnelle assemblée générale au cours de laquelle le bureau a été reconduit et un bilan financier positif y a été constaté.

Le repas du 13/07/2017 a également été un succès.

Fidèles, les lidonnais, les lidonnaises, et les invités ont répondu présents une nouvelle fois.

Nous les en remercions.

Ouverture de la saison 2017-2018

L'**union sportive lidonnaise** entame sa dixième saison avec le même élan et la même volonté. Soucieux de progresser à son rythme, le club fixe pour objectif le maintien de l'équipe première en troisième division. L'équipe réserve doit quant à elle terminer dans les premières places de sa poule. Une bonne saison de l'équipe première pourrait alors entraîner la montée de l'équipe réserve.....à suivre.

L'école de football souhaitait conserver toutes les catégories présentes (U7, U9, U11 et U13) et créer une catégorie U15 permettant aux plus âgés de rester au club. C'était malheureusement sans compter sur l'appétit insatiable de l'ogre cozillon qui avec des moyens bien plus importants et de belles promesses a attiré à lui bon nombre d'enfants du club et des clubs voisins. Nous leur souhaitons quand même une grande réussite.

Faute d'effectif suffisant, l'USL n'a pu conserver la catégorie U11 et ne pourra créer la catégorie U15. Néanmoins, les catégories U7, U9 et U13 comptent près d'une cinquantaine de jeunes pour cette nouvelle saison.

Un nouvel éducateur, **Matthieu PAUMET**, a rejoint les rangs des encadrants. Il prend en charge les plus petits (U7). Bienvenue à Lui.



Catégorie U8/U9 de 2017-2018



Steve, Manu et les U13 au travail

Enfin cette saison sera l'occasion d'organiser pour la première fois **un loto** qui aura lieu le **samedi 20 janvier 2018** à la salle des fêtes de Cravans, salle permettant d'accueillir un plus grand nombre de participants.

Des concours de belote seront également proposés pendant l'hiver.

Une participation au Téléthon 2017 est d'ores et déjà actée, nous vous invitons à y participer nombreux.

Fière de votre soutien, de celui de la commune et de ses partenaires, l'Union Sportive Lidonnaise entend bien poursuivre son action en proposant au plus grand nombre la pratique de proximité d'un sport au moindre coût.

Le Président Yohann GIRAUD



# SAINT ANDRE DE LIDON

## Randonnée des marrons



Dimanche 22 octobre 2017 après-midi

**TARIF : 4 euros**  
**Gratuit jusqu'à 16 ans**

Parcours de 9 Kms  
Ouvert à tous



• Accueil dès 13H45  
à la salle des Associations  
(près de la mairie)  
*Café et thé de bienvenue*

• Départs libres:  
de 14h00 à 14h45

• A mi- parcours,  
*pause dégustation.*  
(marrons grillés accompagnés de  
Moût et de jus de raisin).



Pour faciliter l'organisation de cette randonnée, il est demandé  
de s'inscrire avant le **16 octobre** avec l'un des moyens suivants:

- Courriel: [asclidonnaise@gmail.com](mailto:asclidonnaise@gmail.com)  
- Tel: 05.46.92.97.56 ou 05.46.05.40.61  
- Site de l'ASC: [ascstaintandreidelidon.jimdo.com](http://ascstaintandreidelidon.jimdo.com)

Imprimé par l'ASCL

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE.

# ST ANDRE DE LIDON

## Dimanche 29 octobre

Salle des fêtes

A partir  
de 15h



### Goûter



### Dansant

Entrée gratuite

Pour toute la famille

Musiques et danses traditionnelles  
avec 6 musiciens du groupe Feu Nouvia

## THEATRE

### Dimanche 26 novembre

Salle des fêtes Saint André 14h30

La compagnie des **KABOTIN'S** de **MEURSAC**

Présente

Une comédie de Franck DIDIER & Thierry FRANCOIS

Mise en scène de Claude PERAUD



### CA SENT LE SAPIN !

Adultes et enfants + de 12ans 7€



### Saint André de Lidon

### Dimanche 4 mars

### Salle des fêtes 15h00

La compagnie de théâtre

**DEL'ARCES** vous propose :

-Présentée par les enfants,  
une pièce d'Angélique SUTTY :

### This is ...the voix

-Présentée par les adultes,  
une pièce en 4 actes d'Evelyne TERMET

### J'ai quelque chose à vous dire !

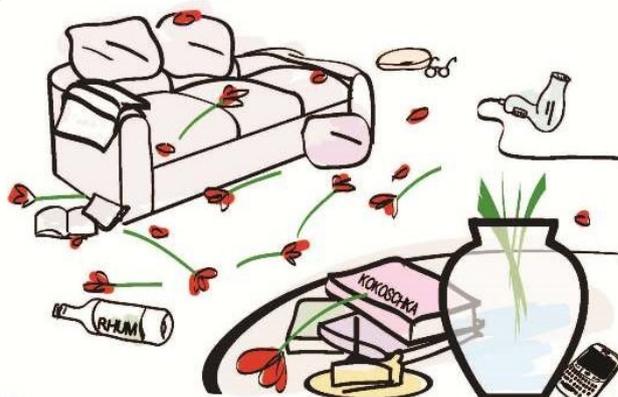
Adultes et enfants de + de 12 ans 7€

## Agenda des Manifestations

Dates & Horaires	Organisateurs	Types de manifestations	Lieux	Renseignements & Réservations
Dimanche 22 octobre	ASC Lidonnaise	<b>Rando des marrons</b>	Parcours de 9 kms ouvert à tous	05 46 92 97 56 ou 05 46 05 40 61
Dimanche 29 octobre À partir de 15h	CCAS	<b>Goûter dansant</b>	Salle des fêtes	Mairie 05 46 90 08 15
Samedi 11 novembre À 11h	Municipalité	<b>Cérémonie de l'armistice</b>	Monument aux morts Salle des fêtes	Mairie 05 46 90 08 15
Dimanche 26 novembre À partir de 14h30	Compagnie Les Kabotin's de Meursac	<b>Théâtre</b> « Ca sent le sapin »	Salle des fêtes	Mairie 05 46 90 08 15
Samedi 9 et dimanche 10 décembre	CCAS Associations et Bénévoles	<b>Téléthon</b>	Stade Salle des fêtes	Francis YEPES 06 84 20 44 30
Samedi 13 janvier À partir de 17h	Municipalité	<b>Vœux de monsieur le maire</b>	Salle des fêtes	Mairie 05 46 90 08 15
Samedi 20 janvier	USL	<b>Loto</b>	Salle des fêtes de Cravans	Yohann GIRAUD 06 76 38 85 94
Samedi 20 Dimanche 21 janvier	ACCA	<b>Concours de meutes Sur renard</b>	Rassemblement à la salle des fêtes de Saint André à 7h15	Daniel MASSIEU 06 12 50 37 46
Dimanche 4 février	CCAS	<b>Repas des aînés</b>	Salle des fêtes	Mairie 05 46 90 08 15
Dimanche 4 mars À partir de 15h	Compagnie Del'Arces	<b>Théâtre 2 représentations Enfants &amp; adultes</b>	Salle des fêtes	Mairie 05 46 90 08 15
Samedi 10 mars	ACCA	<b>Chasse à courre au cerf</b>	Casse croûte à 9h- Repas du soir et bal à la salle des fêtes de Cravans	Daniel MASSIEU 06 12 50 37 46 (inscription obligatoire)
Samedi 24 mars À 20h30	Compagnie Léonard Cabiant	<b>Théâtre</b> <b>Le Dieu du Carnage</b>	Salle des fêtes	Mairie 05 46 90 08 15
Samedi 31 mars	ACCA	<b>Chasse à courre au renard</b>		Daniel MASSIEU 06 12 50 37 46

Participation  
libre

L'atelier de la compagnie Léonard Cobiant présente



## LE DIEU DU CARNAGE

de Yasmina Reza



Cette pièce interprétée à maintes reprises au théâtre ou à domicile est une pièce tout public, bien écrite, « grinçante » et amusante qui a toujours rencontré du succès lors des représentations, d'une durée de 1h30.

Véronique et Michel, parents de Bruno, reçoivent Annette et Alain, parents de Ferdinand qui a frappé au visage leur fils dans un square.

De bonne éducation, les deux couples ont décidé de cette entrevue pour régler l'affaire avec civisme. Mais c'est le dérapage sémiotique qui va faire loi au sein de cette discussion à bâtons rompus où, de coups feutrés en formules indécates, les digues de la bonne conscience vont s'affaisser rapidement...

**Samedi 24 mars 20h30 Salle des Fêtes de Saint André**

# SAINT-ANDRÉ DE LIDON

village

# Téléthon



**9 & 10  
déc.**

*Au Stade  
Municipal*

*Mobilisons-nous !*

Organisé par le CCAS en collaboration avec nos associations et commerçants.

## TOMBOLA

**+** Buvette, crêpes,  
vin chaud, soupes...

### SAMEDI 9 déc / après-midi

à partir de 14h

- Jeux et défis pour toute la famille
- Plateau de foot enfants
- Tournoi de pénalties

15h45

- Démonstration chiens d'arrêt
- Sonneurs de St Antoine (trompes de chasse)

21h

- Tournoi de consoles de jeux & de baby-foot (salle des fêtes)

### DIMANCHE 10 déc / matin

de 9h à 10h

- Randonnée VTT 14,5 ou 29km (départ libre de 9h à 9h45)
- Marche 7 km (départ 10h)

de 10h à 12h

- La Foulée Lidonnaise 6,6 km non chronométrée (départ 10h15)
- Promenade à poney (de 10h à 11h30)
- Spectacle équestre à 11h30

RENSEIGNEMENTS **06 84 20 44 30 / 06 11 81 38 84**